Titre : **Admissibilité au test cutané à la tuberculine (TCT) financé par l'État**
Dépt : **Santé publique Nouveau-Brunswick**
Date : **27 février 2025**

Préambule:

L'objectif principal du test de dépistage de l'infection tuberculeuse est de cibler les personnes qui sont à risque accru et qui pourraient bénéficier d'un traitement pour éviter la maladie.

Le test cutané à la tuberculine (TCT) est le test le plus souvent utilisé pour dépister **l'infection par *Mycobacterium tuberculosis***. Les *Normes canadiennes pour la lutte antituberculeuse* fournissent des renseignements sur les situations où l'utilisation du test de libération d'interféron gamma (TLIG) est privilégiée. Communiquer avec les régies régionales de la santé pour la façon d'obtenir le TLIG.

Financement du dépistage de la tuberculose :

La tuberculine dérivée de protéines purifiées (TDPP) est financée par l'État, via Dépôt central de sérum (DCS) pour les personnes qui répondent aux critères d'admissibilité suivants :

- Contacts étroits de personnes présentant une tuberculose active connue ou présumée. (Noter : Dans certains établissements de soins, le suivi sera effectué par le personnel de l'établissement.)
- Résidents de foyers de soins et détenus d'établissements correctionnels, selon les facteurs de risque, l'épidémiologie locale et en consultations avec le médecin-hygiéniste regional.
- Personnes de tout âge présentant d'autres facteurs de risque importants d'infection, de réactivation et/ou d'infection par la tuberculose active, quel que soit leur emploi.

L'État ne finance pas le TCT dans le cas des demandes de tiers liées, à des besoins éducatifs, professionnels ou de voyage. Dans ces situations, le TDPP peut être obtenu d'une pharmacie, d'un distributeur grossiste ou d'une clinique de voyage. Les coûts des produits liés au TCT et de l'administration du test seraient assumés par l'individu ou l'organisation.

Processus pour commander le TDPP financé par l'État auprès du DCS :

Le processus pour commander le TDPP peut différer selon le fournisseur de vaccins. Toutes les commandes sont contrôlées par la Solution d'information sur la santé publique (SISP), un système électronique.

Immunisation Fournisseurs	Comment commander
Santé publique (SP) pour le suivi des maladies transmissibles	Commandez en ligne en faisant une demande de produit à l'aide de la SISP.
Pharmacies en milieu hospitalier pour le dépistage préalable au traitement ou la prise en charge clinique	Commandez en ligne en faisant une demande de produit à l'aide de la SISP; OU envoyez par courrier électronique ou télécopieur le Formulaire de commande de vaccins et de produits biologiques financés par l'État.pdf au DCS.
Centres de santé des Premières Nations, et fournisseurs de soins de santé qui effectuent le dépistage des nouveaux arrivants, des résidents de foyers de soins infirmiers ou des détenus d'établissements correctionnels, y compris le travail préalable à l'admission.	Envoyez par courier électronique ou télécopieur le Formulaire de commande de vaccins et de produits biologiques financés par l'État.pdf au DCS (y compris le motif de la demande). Le DCS consultera la Santé publique avant la remise du produit.

Le produit sera fourni directement à l'établissement qui a passé la commande.

Conseils pour le dépistage de la tuberculose:

Veuillez consulter les *Normes canadiennes pour la lutte antituberculeuse* pour des conseils sur le dépistage de la tuberculose en milieu non hospitalier; et les recommandations pour guider les politiques de dépistage de la tuberculose des employeurs et des institutions.